



Numéro 246, 2 avril 2013

Négociations et forums internationaux

Options de conception pour le nouveau mécanisme de marché à développer au titre de la CCNUCC

Lors de la conférence de Durban sur les changements climatiques qui s'est tenue en décembre 2011, les pays qui sont Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont décidé de travailler à l'élaboration d'un nouveau mécanisme de marché (NMM) pour aider à réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Lors de la conférence de Doha en décembre 2012, les Parties ont demandé à l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (OSCST ou SBSTA en anglais) de la CCNUCC d'élaborer les modalités et les procédures du NMM pour les prochaines négociations climatiques de haut niveau qui auront lieu à la fin de l'année 2013.

Une étude publiée par Ecorys Nederland, Climate Focus, le Centre de recherche sur l'énergie des Pays-Bas (ECN), et par l'Institut Wuppertal pour le compte de la Commission européenne, a identifié 17 caractéristiques clés de conception du nouveau mécanisme, qui ont été regroupées en neuf éléments.

1. Type de mécanisme : système de crédit (comme le MDP) ou de plafonnement et d'échange des émissions (comme le marché européen)
2. Couverture : limites sectorielles, couverture des GES, couverture en amont ou en aval
3. Objectif du secteur ou seuil de crédits : nature de la méthode pour déterminer le scénario de référence, interaction avec les autres politiques ou mesures

4. Cadre opérationnel ou incitatif : opérations ou incitatifs du cadre gouvernemental ou de l'installation, méthodologie de distributions des unités échangeables, monnaie et flexibilité temporelle
5. Exigences relatives à la collecte des données et aux modalités de mesure, rapport et vérification (MRV) : assurer l'optimisation entre l'exactitude et la rentabilité; la matérialité et le conservatisme
6. Cadre de conformité et sanctions : choix d'un modèle basé sur le protocole de Kyoto, le protocole de Montréal ou sur l'arbitrage
7. Gouvernance : gouvernance nationale et internationale et comptabilité
8. Moyens de gérer la transition du MDP vers le NMM : maintien du MDP en dehors des limites du NMM, élimination du MDP, continuation du MDP ou intégration du MDP dans le NMM
9. Financement du mécanisme : pays d'accueil, donateurs, organisations multilatérales

À l'heure actuelle, la demande de crédits de carbone est faible et certaines personnes pourraient prétendre que le développement d'un système de NMM n'est pas opportun pour le moment. Cependant, comme la CCNUCC indique clairement que les efforts de réduction des GES doivent être considérablement renforcés de toute urgence, il est probable que la demande de crédits augmente dans un avenir proche. Le juste équilibre entre la demande et l'offre est crucial pour tout système fondé sur le marché, et, par conséquent, il est temps de se préparer pour cette période et de préparer le NMM. Idéalement, une ou plusieurs études pilotes devraient être menées pour mettre en œuvre un NMM dans les pays qui ont la volonté et la capacité de participer et de contribuer à un tel programme. Ces études pilotes devraient générer des crédits d'émission échangeables afin de bien simuler les conditions réelles d'un NMM.

Pour en savoir plus :

<http://www.carbon-tradingmagazine.com/wp-content/uploads/2013/01/Carbon-Trading-February-2013.pdf>

http://ec.europa.eu/clima/news/articles/news_2012111402_en.htm

www.unfccc.int

Nouvelles du marché du carbone

L'intégration des pays africains les moins avancés dans le marché mondial du carbone

Le ministère allemand de l'Environnement vient de publier 2 ans de recherche sur la manière dont l'Afrique peut mieux s'intégrer au marché mondial du carbone. L'Afrique compte parmi les continents les plus touchés par les changements climatiques. Les pays les moins avancés (PMA) de la région subsaharienne y sont particulièrement vulnérables. Ils ont aussi moins de capacités pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques.

Alors que le marché international du carbone ne permet pas directement de générer des fonds pour aider ces pays à s'adapter aux changements climatiques, il offre des possibilités de transfert de technologies durables et de développement de sources d'énergie renouvelable, et peut donc stimuler le développement durable dans la région subsaharienne.

Au cours de la dernière décennie, le MDP a entraîné des investissements réussis dans les économies émergentes et a contribué à la réduction des émissions de GES. Le succès du MDP en Afrique a toutefois été limité : seulement 2 % de tous les projets MDP ont été mis en place sur le continent, et ce, malgré la forte croissance de la demande de crédits de carbone provenant de pays africains – notamment par l'entrée en vigueur de dispositions spéciales pour les URCE en provenance des PMA à l'échelle de l'Union européenne et en raison de la simplification des procédures des microprojets MDP qui concerne les pays ayant moins de 10 projets MDP enregistrés.

Dans ce contexte, le ministère allemand de l'Environnement a commandé un projet de recherche pour étudier comment les pays les moins avancés d'Afrique pourraient être mieux intégrés dans le marché mondial du carbone. Il s'agissait d'évaluer le potentiel des projets MDP, les obstacles, et les solutions possibles au-delà du renforcement des capacités.

Le projet a été mené par un consortium comprenant l'Institut Wuppertal pour le climat, l'environnement et l'énergie, et GFA ENVEST. Le rapport final du projet de recherche démontre qu'au cours du projet d'une durée de deux ans, les conditions générales pour les projets MDP se sont radicalement détériorées. En attendant que le prix des URCE augmente à nouveau, le rapport suggère qu'il pourrait être opportun de concentrer les efforts sur des projets qui ne dépendent pas des prix des URCE. Il propose notamment de renforcer les mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA). Il s'agirait de mettre en œuvre des approches intégrées, qui dans une première étape servent à promouvoir le développement des initiatives nationales et dans une deuxième étape celles qui vont permettre d'introduire des composants « commercialisables » dans le cadre des mesures d'atténuation, qui pourraient dès lors être vendus sur les marchés de carbone.

Pour en savoir plus :

http://www.jiko-bmu.de/files/basisinformationen/parlamentarische_vorgaenge/application/force-download/mdp_afrique.pdf

http://www.jiko-bmu.de/english/service/host_country_information/doc/1001.php

http://www.jiko-bmu.de/english/background_information/publications/doc/1235.php

<http://www.jiko-bmu.de/service/download/doc/1241.php>

Les marchés du carbone de l'avenir se forment là où vous ne les attendiez pas

Les marchés du carbone du futur commencent à prendre racine, même dans des endroits où l'on ne s'attendait pas. Lors d'une réunion à Washington organisée par le Partenariat pour la préparation au marché (PMR), une initiative de la Banque mondiale lancée lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques en décembre 2010, le Chili, la Chine, le Costa Rica, le Mexique ont expliqué comment ils envisagent mettre en œuvre des approches fondées sur le marché pour réduire leurs émissions.

Le PMR fournit une plate-forme pour plus d'une douzaine de pays dans le monde permettant d'apprendre de l'expérience des autres, et d'explorer et de mettre en œuvre des approches innovantes pour la réduction des gaz à effet de serre, en dehors du cadre des négociations internationales de la CCNUCC.

« Ces pays, en apprenant les leçons du passé, permettent l'exploration et la mise en œuvre de nouvelles approches fondées sur les marchés pour la lutte contre les changements climatiques », a déclaré Wang Xueman, chef d'équipe du PMR. « Leur succès sera crucial pour l'intensification des efforts d'atténuation. »

Le Chili mène un système d'échange d'émissions dans le secteur de l'énergie et crée un registre des émissions dans le secteur de la construction. Le Costa Rica a pour objectif d'avoir une économie neutre en carbone d'ici 2021 – un engagement intégré à sa stratégie nationale sur les changements climatiques qui vise à aligner croissance sobre en carbone et écocompétitivité. Le Mexique développe, quant à lui, des mécanismes de marché pour réduire ses émissions de 30 % d'ici 2020.

Des représentants de pays aussi variés que le Vietnam et l'Afrique du Sud envisagent également, ou mettent déjà en œuvre des stratégies de croissance propre. Tous ces pays peuvent contribuer au PMR en offrant des solutions ou en s'inspirant des bonnes pratiques.

Pour en savoir plus :

<http://www.thepmr.org/>

<https://www.thepmr.org/events/eventlist/other-events/tackling-climate-change-pricing-carbon-achieve-mitigation>

<http://www.worldbank.org/en/news/press-release/2013/03/13/breathing-new-life-into-carbon-markets>

Sélection de rapports d'intérêt et de sources d'information utiles

- L'[ADEME](#), l'[IFDD](#) et le [MAE](#) mettent à disposition un site internet pour encourager la mise en place des NAMAs dans les pays en développement, voir <http://www.namas-guide.org/>
- Nouvelle page web disponible avec des informations sur les centres de collaboration régionale de la CCNUCC au Togo et en Ouganda, voir <https://cdm.unfccc.int/stakeholder/rcc/index.html>
- Le système de prêts MDP a déjà approuvé 26 demandes de prêts pour les projets MDP dans 20 pays différents. La période d'inscription se termine le 31 mars, voir <http://www.cdmloanscheme.org/>
- Interview vidéo : Yvo de Boer, conseiller spécial mondial sur les changements climatiques et la durabilité, affirme que même si les attitudes dans les marchés émergents évoluent, plusieurs défis majeurs doivent être résolus plus rapidement, voir <http://www.ibtimes.co.uk/articles/448798/20130321/yvo-de-boer-unfccc-kpmg-climate-change.htm>
- De nouveaux rapports de *Institute for Global Environmental Strategies* (IGES) sont disponibles, voir http://www.iges.or.jp/en/cdm/report_reform.html

Projets et programmes d'activités du MDP sur le site de la CCNUCC (mise à jour le 03 avril 2013)

- Projets dans le portefeuille de la CCNUCC : 4,8 milliards de tCO₂éq. attendues d'ici fin 2015 et 7,6 milliards de tCO₂éq. attendues d'ici fin 2020
- Projets soumis pour enregistrement : 103 (22 331 716 tCO₂-éq attendus d'ici fin 2015)
- Projets enregistrés : 6690 (4,36 milliards de tCO₂éq. attendues d'ici fin 2015), dont 495 dans des pays membres et observateurs de l'OIF :

- Afrique : 2 au Cameroun, 4 en Côte d'Ivoire, 13 en Égypte, 1 au Ghana, 3 à Madagascar, 1 au Mali, 2 à Maurice, 11 au Maroc, 2 en République Démocratique du Congo, 4 au Rwanda, 4 au Sénégal, 5 en Tunisie
 - Amérique latine : 11 en République dominicaine, 17 en Uruguay
 - Asie- Pacifique : 8 au Cambodge, 5 au Laos, 114 en Thaïlande, 231 au Vietnam
 - Europe et Asie centrale : 3 en Albanie, 4 en Ancienne République yougoslave de Macédoine, 6 en Arménie, 2 en Bosnie-Herzégovine, 9 à Chypre, 5 en Géorgie, 6 en Moldavie, 6 en Serbie
 - Moyen-Orient : 11 aux Émirats Arabes Unis, 5 au Liban et 1 au Qatar
- Programmes d'activités (PoA) : 136 enregistrés, 2 programmes en cours de validation
 - URCE émises pour les MDP : 1 275 030 952
 - URCE émises pour les PoA : 48 810
 - Méthodologies pour les projets de grande ampleur : 110 approuvées (21 consolidées) dont 2 pour les grands projets Bois/Reboisement (1 consolidée)
 - Méthodologies pour les projets de faible ampleur : 89 approuvées dont 2 pour les petits projets Bois/Reboisement
 - Prix de l'URCE : 0,08 € (Spot) et 0,35 € (décembre 2013)
 - AND (Autorité nationale désignée) notifiées : 160 dont 128 situées en pays non Annexe I
 - 41 EOD (Entité opérationnelle désignée) accréditées
 - Nombre de pays visés à l'Annexe I ayant une Autorité nationale désignée : 32 dont 15 pays membres et observateurs de l'OIF
 - Nombre de pays non visés à l'Annexe I ayant une Autorité nationale désignée : 128 dont 54 pays membres et observateurs de l'OIF
 - 38 pays n'ont pas d'Autorité nationale désignée dont 29 pays non visés à l'Annexe I et 14 pays membres et observateurs de l'OIF
 - Nombre d'Entités opérationnelles désignées ayant un bureau dans un pays visé à l'Annexe I : 26 (Espagne, Japon, Canada, France, Allemagne, Royaume-Uni, Norvège, Italie, Suisse et Turquie)

- Nombre d'Entités opérationnelles désignées ayant un bureau dans un pays non visé à l'Annexe I : 15 (Afrique du Sud, Chine, Inde, Colombie, Corée du Sud et Malaisie)

Les évènements à venir

- 8 au 19 avril 2013, Istanbul (Turquie), 10^e session du Forum des Nations Unies sur les forêts
- 9 au 12 avril 2013, Bonn (Allemagne), 3^e session extraordinaire du Comité de la science (ExCST-3) et de la technologie et 2^e Conférence scientifique de la Convention sur la lutte contre la désertification
- 29 avril au 3 mai 2013, Bonn (Allemagne), deuxième session du Groupe de travail ad hoc sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP 2)
- Mai 2013 (à confirmer), New York (États-Unis), 20^e session de la Commission du développement durable
- 3 au 14 juin 2013, Bonn (Allemagne), 38^e sessions des organes subsidiaires de la CCNUCC (OSCST/OSMOE-38)

Nouvelles Francophones du marché du carbone et du MDP est un bulletin bimensuel édité par l'IFDD dans le cadre de l'Initiative francophone de Partenariat pour le MDP lancée en avril 2005 par la communauté francophone à Montréal. Les bulletins sont rédigés par ÉcoRessources Inc. (<http://www.ecoressources.com/>) pour le compte de l'IFDD.

Pour s'abonner au bulletin : <http://www.mediaterre.org/mailman/listinfo/initiative-mdp>

Vous pouvez écrire à l'animateur du réseau Initiative francophone de partenariat pour le MDP à : initiative-mdp-animateur@mediaterre.org